



### **DELF SCOLAIRE**

#### FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023-2024

## À propos

L'Institut français NL administre le réseau des 200 écoles du DELF Scolaire sur l'ensemble du territoire néerlandais. Il organise deux sessions par an, en mars et en juin, pour en moyenne 2000 candidats.

### Inscription au réseau DELF Scolaire

L'Institut français NL adresse à l'école une facture d'un montant de 400 € pour la cotisation annuelle au réseau du DELF Scolaire. Le paiement échelonné n'est pas possible. Les établissements secondaires néerlandais conventionnés peuvent alors inscrire leurs élèves aux examens des différents niveaux. La cotisation couvre les frais administratifs (envoi des examens et des diplômes, accès à la plateforme d'inscription, etc.) et les frais pédagogiques (vérification des examens écrits, jury oral, etc.). La cotisation permet également aux enseignants de français de participer à une formation gratuite de certification pour examinateurs-correcteurs organisés par l'Institut français NL.

### Inscriptions des candidats

A1	75 €	L'inscription des candidats se fait sur le site internet FledFlad.
A2	90 €	Chaque école du réseau du DELF Scolaire recevra des codes de
B1	120 €	connexion pour l'inscription des candidats.
B2	135 €	http://inscrire.fledflad.com

#### Calendrier des examens

Le DELF Scolaire comprend trois composantes écrites et une composante orale. Les épreuves de compréhension orale, de compréhension écrite et de production écrite sont organisées dans votre école. L'épreuve de production orale se déroule dans chaque région (environ 4 à 8 lieux dans le pays par date, en fonction du nombre d'inscriptions). Deux sessions sont organisées chaque année, en mars et en juin.





	Session de mars 2024	Session de juin 2024
Date limite des inscriptions	21 janvier	22 avril
Épreuves écrites	13 mars à 9h	5 juin à 9h
Épreuves orales	16 mars de 9h à 17h	8 juin de 9h à 17h <b>(A1-B1)</b> 15 juin de 9h à 17h <b>(A2-B2)</b>

Veuillez noter que l'organisation des épreuves de production orale de juin sera la même qu'en 2023 :

- les oraux des niveaux A1 et B1 auront lieu le samedi 8 juin 2024;
- les oraux des niveaux A2 et B2 auront lieu le samedi 15 juin 2024.





# Renseignements sur l'école

ADRESSE GÉNÉRALE
Nom de l'école :
Adresse postale de l'école :
Code postal de l'école :
Ville de l'école :
Numéro de téléphone de l'école :
Adresse email de l'école :
ADRESSE DE LIVRAISON DES EXAMENS ET DES DIPLÔMES
Nom de l'école :
Adresse postale de l'école :
Code postal de l'école :
Ville de l'école :
ADRESSE DE FACTURATION
Les factures sont établies au nom de l'école, adressées au service financier de votre école et envoyées par courriel au coordinateur DELF Scolaire au sein de l'école. Indiquer si d'autres détails sont requis sur la facture.
Nom de l'école :
Adresse postale de l'école :
Code postal de l'école :
Ville de l'école :
Adresse email facturation :
Remarques:





# Renseignements sur le coordinateur DELF Scolaire

☐ Monsieur ☐ Madame	
Nom:	
Prénom:	
Téléphone portable :	
Email:	
Signatures du directeur et du	coordinateur DELF Scolaire
Les soussignés déclarent approuver le conte somme de 400 € au titre de la cotisation à la ré	
Les soussignés déclarent avoir lu le règlement	du DELF Scolaire et s'engagent à le respecter
Fait à :	
Le:	
Nom du directeur de l'école :	Nom du coordinateur DELF Scolaire :
Signature :	Signature :